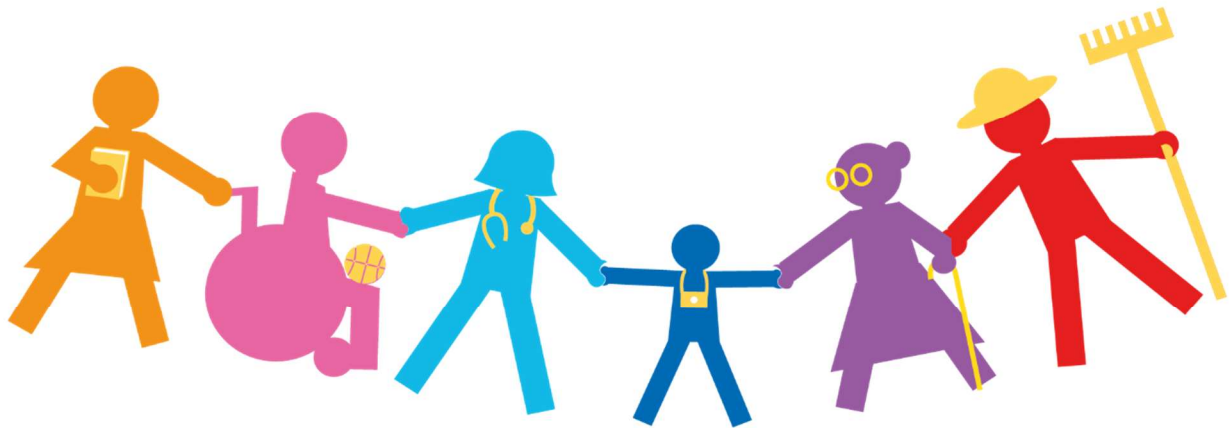


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

« Résidence Séniors de Mirandol »



Identification de la structure

Coordonnées administratives	9 bis Chemin du Paragal 81190 Mirandol Bourgnounac Tél secrétariat : 05 63 72 68 00 – choix n°1 Tél bureau éducateurs : 05 31 81 00 03 Mail : eanm.segala.rsm@apajh81.org
Type de structure	Etablissement d'accueil pour personnes âgées
Capacité et modalités d'accueil	8 places d'internat
Numéro FINESS	810011098
Date de création	03 janvier 2017
Dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 17/09/2020 modificatif portant sur le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de la RSM, avec une capacité de 8 lits
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

- **Suivi de l'activité :**

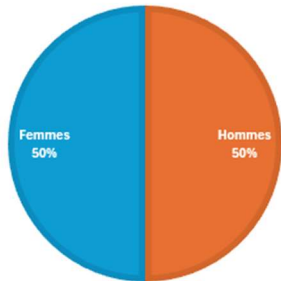
Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2025	8 personnes en internat
Nombre d'admissions en cours d'année	Pas d'admission
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	Pas de sortie
Nombre de personnes en liste d'attente	0
Stages/ conventions (entrants et sortants)	Pas de stage
Nombre de journées théoriques prévues	2800 prévisionnelles
Nombre de journées réalisées en 2025	2920 journées réalisées
Taux d'occupation	Prévisionnel 96% Réalisé 100%

- **Analyse de l'activité :**

La Résidence Séniors de Mirandol a une autorisation d'accueil de 8 places.

Nous avons réalisé le nombre de journées prévisionnelles pour l'année 2025 avec un taux d'occupation à 100%, toutes les places d'accueil sont pourvues. Nous n'avons eu aucun mouvement de personnes.

- **Profil des personnes accompagnées**



La répartition femmes-hommes est équilibrée.

Les personnes accompagnées présentent un profil relativement homogène : il s'agit majoritairement de « jeunes seniors » âgés de 64 à 72 ans, avec une moyenne de 67 ans.

Cette proximité d'âge favorise la cohérence des actions collectives et oriente l'accompagnement vers le maintien de l'autonomie, la prévention et la participation sociale.

La grande majorité des personnes est célibataire, ce qui renforce l'importance d'un accompagnement centré sur la lutte contre l'isolement et le soutien relationnel.

A noter qu'une personne mariée vit avec son époux lui-même accueilli à la Résidence Séniors de Mirandol dans un appartement T3.

La Résidence Séniors de Mirandol accompagne des personnes nécessitant un suivi administratif important : plus de 85 % sont sous curatelle renforcée ou tutelle, impliquant une coordination régulière avec les mandataires judiciaires et une communication adaptée sur leurs droits.

75 % des personnes accompagnées viennent d'établissements médico-sociaux, confirmant le rôle de la résidence comme lieu de transition ou de continuité d'accompagnement. Le renforcement des partenariats avec ces structures est donc essentiel.

Enfin, la durée d'accompagnement est variable mais souvent longue, minimum environ 2,1 ans et maximum environ 12,7 ans, traduisant une certaine stabilité des parcours une fois l'installation réalisée.

- **Les besoins des personnes accompagnées**

Les personnes vieillissent et leurs besoins évoluent.

Le nombre d'accompagnements médicaux augmente.

Les difficultés de compréhension liées au vieillissement chez un grand nombre des personnes accompagnées font qu'une présence éducative est indispensable lors des différents rendez-vous.

Une étroite collaboration et la proximité avec l'ensemble des professionnels de la maison de santé de Mirandol sont un plus pour la prise en charge médicale des habitants.

Une prestation de proximité avec la pharmacie de Mirandol est un réel atout, elle prépare l'ensemble des piluliers des personnes accompagnées, elle les livre chaque semaine et intervient à tout moment en cas de modification de traitement.

Les objectifs/prestations sont en adéquation avec les besoins des personnes :

- Nous avons renforcé l'accompagnement pour les activités domestiques avec le recrutement d'une maîtresse de maison à 28h par semaine en 2024. En lien avec l'équipe, elle soutient les personnes dans l'entretien de leur logement.
- Nous favorisons le maintien et le développement des liens sociaux hors les murs en étant force de propositions dans le droit commun.
- Nous poursuivons l'amélioration du cadre de Vie.

CONSTAT

Augmentation des différents suivis médicaux, évolution des pathologies en lien avec le vieillissement

CONSTAT

Adaptation et aménagement des lien de vie en lien avec la perte d'autonomie.

CONSTAT

Renforcement des accompagnements dans les actes de la vie quotidienne.

OBJECTIFS

- Renforcer l'expression des choix, des préférences au quotidien et développer des instances participatives ;
- Mise en place d'un poste de maîtresse de maison, démarche qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées et soutenir l'équipe dans ses missions ;
- Adapter les activités pour faciliter l'inclusion ;
- Favoriser l'accès aux lieux ressources et services existants sur le territoire ;
- Déployer des actions d'information et de prévention en santé ;
- Renforcement des partenariats pour mieux répondre aux attentes et besoins des personnes accompagnées ;
- Aborder les thèmes bienveillance et éthique.

AXES DE TRAVAIL 2025

- Renforcer les actions de dépistages et de préventions à la santé ;
- Développement de partenariat SODEXO (formation HACCP, atelier cuisine, achat tenue cuisine, Food truck, finalisation des travaux de la cuisine collective) ;
- Aménagements des extérieurs, de l'infirmerie et d'une seconde salle de vie collective ;
- Conventions avec l'EHPAD de Monestiés dans le cadre rencontres loisirs ;
- Mise en place de plannings d'accompagnement individualisés pour l'entretien des espaces de vie, en corrélation entre les éducateurs et la maîtresse de maison ;
- Participation à des formations pour soutenir les pratiques professionnelles « les personnes handicapées vieillissantes », « les personnes atteintes des troubles psychiques » ;
- Ecriture du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement ;
- Réalisation d'un questionnaire sur la Charte et Droits et Libertés de la personne accueillie et un autre questionnaire sur le thème « Habiter chez moi »

2- L'expression des personnes accompagnées

- Les projets personnalisés

Nombre de projets personnalisés co-construits en 2025 / Nombre de personnes accompagnées	8/8
--	-----

Les projets personnalisés donnent lieu à un avenant au contrat de séjour.

Ils sont avant tout l'expression de la personne : ils racontent son parcours, ses envies, ses priorités et ce qui fait sens pour elle à ce moment de sa vie. Ils se construisent dans le dialogue, en prenant en compte l'histoire de chacun, ses habitudes, ses souhaits et ses capacités, afin de proposer un accompagnement réellement adapté.

L'analyse de ces projets montre que les attentes se concentrent principalement autour de la participation sociale, de la santé, des relations affectives et du maintien de l'autonomie.

Le domaine de la vie sociale, civique, culturelle et spirituelle occupe une place centrale.

Il traduit le besoin, largement partagé, de continuer à sortir, à participer à des activités, à partir en vacances ou simplement à vivre des moments qui rompent avec le quotidien et permettent de préserver ses habitudes de vie et son ouverture sur le monde.

Les objectifs liés à la santé soulignent l'importance d'un accompagnement régulier et rassurant lors des rendez-vous médicaux, des soins et des actes d'hygiène. Cet accompagnement s'inscrit dans une logique de maintien des acquis, d'accompagnement des régressions, de prévention et de coordination étroite avec les différents professionnels de santé, afin de sécuriser le parcours de chacun.

La vie affective, intime et relationnelle apparaît également comme un élément essentiel de l'équilibre des personnes accompagnées. Les projets mettent en lumière l'importance des liens familiaux, des relations personnelles et des échanges, à travers l'organisation de rencontres, de temps conviviaux et un soutien à la communication, dans le respect de l'intimité et des choix de chacun.

Les besoins liés à l'autonomie concernent la gestion du quotidien, les déplacements, la prise de rendez-vous ou la réalisation d'activités, seuls ou avec un soutien adapté. Ils traduisent une volonté forte de rester acteur de sa vie, de faire ses propres choix et de renforcer l'autodétermination, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant lorsque cela est nécessaire.

Les objectifs relatifs au logement rappellent combien il est important de se sentir bien chez soi. Disposer d'un espace propre, rassurant et adapté est un facteur clé de bien-être, et nécessite un accompagnement ponctuel voir renforcé pour l'entretien et/ou l'organisation du logement.

Enfin, le domaine de l'orientation reflète les besoins de certaines personnes de prendre du recul par rapport au rythme collectif, de s'accorder des temps pour soi ou, le cas échéant, d'envisager un changement de lieu de vie lorsque l'environnement actuel ne répond plus pleinement à leurs attentes, leurs besoins ou à leur sécurité.

Les personnes expriment :

- Un attachement à l'indépendance ;
- Un besoin d'autonomie, d'accessibilité, de mobilité ;
- Un besoin de maintien du lien social et de rupture de la solitude ;
- Un besoin d'être dégagé de la gestion des contraintes domestiques quotidiennes ;
- Un besoin de sécurité, de se sentir entouré, de bénéficier d'une attention bienveillante.

- **Les instances d'expression**

	Réunions de personnes et la périodicité	Liste globale des sujets ou thématiques abordés
Nombre de comités / Réunions des personnes accompagnées	Une réunion hebdomadaire sur le service avec les personnes Réunion trimestrielle	Organisation de la semaine : activités, expression libre, projets, souhaits. Temps d'information et d'échange autour du fonctionnement.
Commission repas	Deux commissions repas	Améliorer la prestation repas. Enquête de satisfaction.
Groupes thématiques	Réunion de préparation du CVS	Lecture du compte-rendu, échanges et préparation.
Groupes d'expression	Le CVS de la RSM est commun avec celui de l'EANM.	

- **Les enquêtes de satisfactions**

En fin d'année 2025, des élèves de La Rouatière actuellement en première année de formation moniteur éducateur dans le cadre de leur stage l'EANM / RSM de l'APAJH du Tarn, ont réalisé un questionnaire sur la charte des droits et libertés des personnes accompagnées. Ils ont interviewé les personnes sur la connaissance de leurs droits et leur mise en pratique. Un compte-rendu de ce travail sera réalisé en mars 2026 et présenté lors du premier CVS de l'année.

- **Participation des personnes accompagnées et des familles à la rédaction du projet d'établissement**

Un questionnaire a été mené auprès des personnes accompagnées de la Résidence Séniors de Mirandol, portant sur l'ensemble des prestations proposées au sein de l'établissement.

La collecte des données a été assurée par la responsable qualité du Pôle Adulte.

Des entretiens individuels et collectifs ont également été réalisés afin de recueillir l'expression des personnes accueillies.

Par ailleurs, un retour écrit a été sollicité auprès d'une famille concernant la qualité des prestations et de l'accompagnement proposé.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Rencontres familles



Participation à la nuit du Handicap



Organisation d'un après-midi dansante



4- Les nouveaux partenariats, les nouvelles coopérations

- EHPAD de Monestiés : rencontres avec les enfants autour de différents thèmes de loisirs ;
- CLAE de Mirandol : rencontres avec les résidents autour de différents thèmes de loisirs ;
- Partenariat une infirmière tabacologue de la Maison de Santé de Mirandol ;
- Partenariat avec le dentiste de la Maison de Santé de Mirandol pour la mise en place d'action de prévention.

5- La démarche qualité

- **La démarche d'évaluation de la qualité**

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2025	<input checked="" type="checkbox"/> Non
--	--

- **La démarche qualité**

- Accompagnement des référentes qualité du Pôle adultes pour soutenir les personnes accompagnées dans la compréhension et la réponse au questionnaire sur les prestations proposées à Mirandol.
- Mise à jour du guide de fonctionnement.
- Mise à jour des panneaux d'affichage.
- Suivi tout au long de l'année du plan d'action continue sur AGEVAL.
- Déploiement du logiciel IMAGO et Formation des salariés à son utilisation.
- Appui aux professionnels à l'utilisation d'Harmony RH.
- Trois rencontres COPIL qualité avec suivi du plan d'action continue.
- Travail préparatoire à l'autoévaluation continue à partir du référentiel HAS.

- **La participation des personnes**

- Participation des personnes accompagnées au CVS commun EANM-RSM.
- Participation des personnes accompagnées à un questionnaire.

6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Les formations réalisées en 2025 sont au nombre de 21 pour l'EANM et la RSM.

FORMATIONS INDIVIDUELLES et/ou PLURIANNUELLES
Droit Social
Guide d'accompagnement environnemental, accueil d'adultes avec handicap
FORMATIONS COLLECTIVES
Protection de l'usager et du professionnel en situation de violence
Prévention des troubles de la déglutition et accompagnement aux repas
La Bienveillance
Premiers Secours en Santé Mentale (Adultes)
Accompagner la personne handicapée vieillissante
CAA : Créons des outils papier pour mieux communiquer
CAA Niveau 2
Snnozelen
Troubles psychiques et handicaps mentaux
IMAGO DU : utilisation du volet accompagnement
Ethique
Sensibilisation FALC
Ateliers informatiques
HORS PLAN - POLITIQUE ASSOCIATIVE
Recyclage SST
SST Initiale
Afgsu 2 initiale
Hygiène des mains
Habilitation électrique
Equipier première

Nombre de professionnels ayant participé à une formation au moins courant 2025	117 participants
Nombre d'heures de formation au total	299.5 heures de formation Soit 42 .5 jours de formation
Qualifications, certifications ou diplômes obtenus en 202 par des salariés	1 diplôme d'Aide-soignant

7- Les finances

- **L'Activité :**

L'activité réalisées en 2025 par rapport au prévisionnel est de :

- 2.928 jours pour l'internat soit +368 jours d'accueil.

- **LES CHARGES :**

a) **Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1	54.758,65	39.216,00	67.425,79	+28.209,79

Analyse :

Le groupe est en dépassement de 28.2k€ (+71.2%).

Deux raisons expliquent ce dépassement :

- L'inflation et le coût des matières premières,
- L'activité avec 368 journées de plus que le prévisionnel.

Les achats non stockés sont en dépassement de 2.568,51€ (énergie et alimentation).

Les prestations d'alimentation à l'extérieur sont en dépassement de 26.128,79€ en raison de l'inflation et de l'activité.

b) **Les charges de personnel**

Convention collective appliquée	CCN66
Valeur du point	3.93€

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2	93.320,29	95.58,00	94.175,45	-1.182,55

Analyse :

Le groupe 2 des charges relatives au personnel est équilibré. Il est en économie de 1.182,55€ (1.24%).

Le recours à du Personnel Extérieur (9.7k€) met en évidence les difficultés de recrutement de notre secteur.

Les économies sur les rémunérations et charges sociales compensent ce recours.

c) **Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3	56.921,45	29.522,00	25.899,09	-3.622,91

Analyse :

Ce groupe est en économie de -3.622,91€ (-12.27%).

Les postes sont globalement en économie.

Nous noterons des dépassements sur :

- Les quotes-parts d'opération faites en commun : +848,77€ (concerne le coût des heures de délégation des élus du CSE sur l'ensemble des établissements) ;
- La location mobilière : 1.736,20€ (augmentation des tarifs pour la LLD / 3 ans) ;
- Services Bancaires : +118,20€ (frais).

TOTAL des CHARGES				+187.500,33
--------------------------	--	--	--	-------------

• **LES PRODUITS :**

d) **Les Produits de la tarification**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	185.378,96	164.096,00	185.157,60	+21.061,20

Analyse :

L'excédent de produits est lié à l'activité.

Les produits perçus sont égaux à ceux de 2024.

e) **Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	0,11	0,00	5.834,68	+5.834,68

Analyse :

L'excédent de produit concerne des factures fournisseurs prescrites.

f) **Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	22.679,87	0,00	0,00	0,00
Analyse : Ce groupe est nul.				

TOTAL des PRODUITS	190.992,28
---------------------------	------------

• **LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :**

g) **Le résultat comptable**

RESULTAT
+3.491,95

h) **Le passage du résultat comptable au résultat administratif**

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	+3.491,95
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+3.933,28
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	+7.425,23

i) **Proposition d'affectation du résultat**

Résultat administratif à affecter	+7.425,23
--	------------------

Le résultat sera affecté en totalité à la diminution du report à nouveau débiteur.

8- Les perspectives d'évolution, les améliorations projetées, les projets pour 2025

Les perspectives 2026 :

- Mettre en place des formations sur la bientraitance à l'attention des professionnels et la déployer auprès des personnes accompagnées ;
- Finaliser le projet d'établissement et règlement de fonctionnement ;
- Finaliser le nouveau contrat de séjour ;
- Mettre en place des projets de promotion de la santé conjointement avec l'ARS et l'IREPS (Nutrition Santé Sport) ;
- Reconduire les Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles ;
- Développer le travail des Facilitatrices interne à l'APAJH du Tarn ;
- Renforcer le partenariat avec l'Hôpital du Bon Sauveur d'Albi ;
- Favoriser l'accès aux sorties au Sport Adapté ;
- Poursuivre le développement du logiciel IMAGO et la mise à jour des documents ;
- Formation office 365 - Repenser l'arborescence de la GED ;
- Développer le partenariat avec l'hôpital d'Albi.

9- Les annexes

- ⇒ Rapport d'activité 2025 du CVS
- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité
- ⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**



ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

« Résidence Séniors de Mirandol »



SOMMAIRE DES ANNEXES

❖ ANNEXE I :

⇒ Rapport d'activité CVS 2025

❖ ANNEXE II :

⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité

❖ ANNEXE III :

⇒ Comptes administratifs

ANNEXE I

**RAPPORT D'ACTIVITE CVS
2025**

RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Année 2025

Calendrier du CVS

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois cette année :

- 14 mars 2025
- 20 juin 2025
- 14 novembre 2025

Composition du CVS et présence des membres

Les taux de participation par catégories de représentants aux CVS sont les suivants :

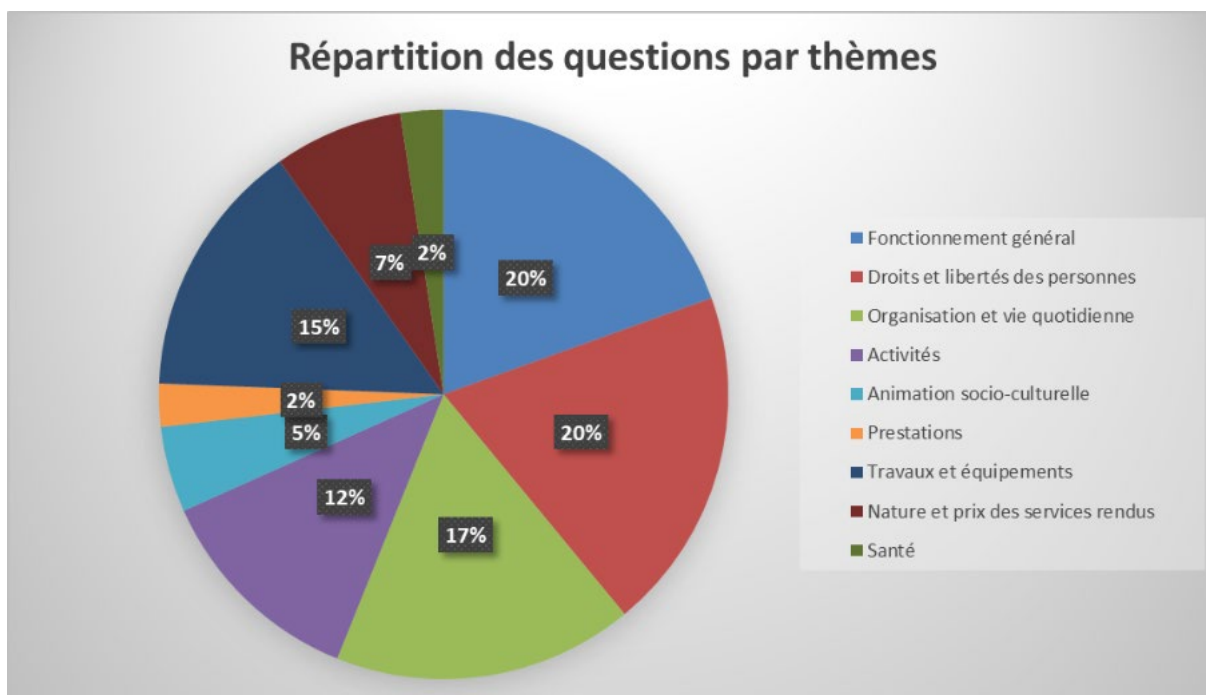
- Pour les représentants des personnes accompagnées : 89%
- Pour les représentants des familles et représentants légaux : 67%
- Pour le représentant de l'association : 100%
- Pour les représentants des professionnels : 89%
- L'équipe de direction : 100%

Personnes invitées

Plusieurs personnes ont été invitées à participer aux réunions du CVS à titre consultatif :

Date du CVS	Personnes conviées
20/06/2025	Maud ORHON, Chargé de clientèle à la SODEXO

Thématiques abordées lors des questions des représentants



Sollicitation du CVS

Durant cette année :

- Le Conseil de la Vie Sociale a été avisé sur l'évolution du fonctionnement concernant la gestion des dépenses personnelles des personnes accompagnées (CVS 14/03 et 14/11).
- Le Conseil de la Vie Sociale a été sollicité lors de la révision du règlement intérieur du CVS (CVS du 14/03).
- La politique de bientraitance menée au sein de la structure a fait l'objet d'une présentation de la charte associative de la bientraitance (CVS du 20/06).
- Le CVS a interrogé sur l'organisation des transports de l'accueil de jour (CVS du 14/03).
- Les résultats des enquêtes de satisfaction menées durant l'année ont été présentés au CVS (CVS du 20/06).

Bilan de l'activité du CVS

Les temps forts de l'année abordés en CVS

- Election d'un représentant suppléant des salariés.
- Révision du règlement intérieur du CVS : ajout de deux articles (modalités d'exclusion d'un membre du CVS et communication du compte-rendu au Conseil d'Administration).
- Suivi de la mise en place du nouveau fonctionnement de la gestion des dépenses personnelles des personnes accompagnées.
- Présentation de la charte Bientraitance.
- Informations sur les travaux des bâtiments.

Les axes forts

- La réussite du nouveau format du CVS sur une demi-journée et avec les 3 établissements.
- La diversité des sujets abordés :
 - o Les droits des personnes accompagnées.
 - o L'autonomie à gérer son Argent de Vie Quotidienne, son courrier.
 - o L'autodétermination.
 - o Les repas.
 - o La bientraitance.
 - o L'habitat inclusif, les travaux.
 - o Les activités.
 - o Les séjours.
- L'écoute des professionnels

- o La reprise des GAPP.
- o Les inquiétudes sur les mouvements RH sur le nouvel habitat inclusif.

Les axes de progrès

- Améliorer le travail de recueil de la parole des personnes accompagnées en amont du CVS et l'harmoniser au sein des 3 EANM et de la RSM.
- Faire participer davantage les personnes accompagnées aux propositions de l'ordre du jour.
- Envisager d'inviter des personnes extérieures pour mieux répondre à certains sujets abordés.
- Faire un retour systématique du compte rendu aux personnes accompagnées.
- Développer le facile à lire et à comprendre.
- Développer la participation des familles.

Les ambitions et projets du CVS pour l'année prochaine

- Poursuivre les 3 CVS / an sur une demi-journée.
- Un travail en amont auprès des personnes accompagnées est à poursuivre.
- Lors du CVS, il s'agira d'aller à l'essentiel et de donner la parole aux personnes accompagnées aux familles et salariés en améliorant en respectant un temps de parole équitable.
- Réaliser un réel travail de retour des comptes-rendus auprès des personnes accompagnées.

ANNEXE II

**PLAN D'AMELIORATION
CONTINUE**

Filtres

Classé par : Établissements

- Période : Du 01/01/2025 au 31/12/2025
- Établissements : Résidences Séniors de MIRANDOL (RSM), EANM (Etablissement d'accueil non médicalisé)

EANM (Etablissement d'accueil non médicalisé)

4 Objectifs

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Accompagnement au vieillissement des personnes et à la fin de vie		<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la santé • Droits de la personne accompagnée • Accompagnement à l'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'établissement 	Haute	En cours	31/12/2026
	Intitulé de l'action			Pilotes	Priorité	Avancement	Échéance
	EANM Castrais : Conventionner avec la HAD				Normale	Terminé	-
	Former les professionnels aux vieillissements des personnes accompagnées				Normale	En cours	31/12/2026
	Former les professionnels pour l'accompagnement à la fin de vie et aux soins palliatifs				Normale	Non initié	31/12/2026
	travailler sur toutes les différences de niveau sur les trajets des PA et lors de l'entrée dans les différents bâtiments .				Normale	En cours	30/11/2026

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Bienveillance		<ul style="list-style-type: none"> Bienveillance et éthique 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu Projet d'établissement 	Haute	Finalisation	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Mettre à disposition les RBPP			Pilotes	Normale	Finalisation	31/12/2026
	Mise en place de groupe d'analyse de la pratique professionnelle : 3 fois / an				Normale	Terminé	31/12/2025
	Présentation et réflexion autour de la charte bienveillance / bienveillance à l'ensemble des professionnels				Normale	Non initié	31/12/2026

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Mettre à jour les outils de la loi 2002		<ul style="list-style-type: none"> Droits de la personne accompagnée 	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'établissement 	Haute	Finalisation	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Mise à jour du Règlement de fonctionnement			Pilotes	Normale	Terminé	31/12/2024
	Réécriture du projet d'établissement 2024-2028				Normale	Terminé	-
	Révision de la trame du contrat de séjour				Normale	Terminé	31/12/2025
	Vérifier la trame du contrat de séjour EANM pour l'utiliser pour la RSM				Normale	Planification	30/04/2026

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Répondre aux demandes d'admissions		<ul style="list-style-type: none"> Accueil 	<ul style="list-style-type: none"> C POM (CD-ARS) 2022-2026 	Haute	En cours	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Travailler le dossier d'admission en lien avec le DUA		Pilotes		Normale	Non initié	31/10/2026
	Utiliser l'outil Via Trajectoire de façon adaptée				Normale	En cours	30/06/2026

Résidences Séniors de MIRANDOL (RSM)

3 Objectifs

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Amélioration de l'entretien des locaux (hygiène)		<ul style="list-style-type: none"> Démarche qualité et gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu 	Haute	Terminé	30/06/2025
Intitulé de l'action							
	Achat de matériels adaptés			Pilotes	Normale	Terminé	30/06/2025
	Déterminer les règles d'utilisation des produits ménagers (usage professionnel ou ordinaire)				Normale	Terminé	30/06/2025
	[Abandonnée] Faire appel à une société extérieure pour l'entretien des plafonds				Normale	Non initié	31/12/2023

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Information des personnes accompagnées		<ul style="list-style-type: none"> Expression et participation de la personne accompagnée 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation interne 2020-1 	Haute	Non initié	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Actualiser la plaquette de l'établissement			Pilotes	Normale	Non initié	31/12/2026
	[Abandonnée] Construire un album photos des prestations				Normale	Non initié	31/12/2024
	[Abandonnée] Mettre en place un catalogue des prestations proposées				Normale	Non initié	-
	Proposer aux personnes accueillies de faire une formation FALC				Normale	Terminé	31/12/2023

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Sensibilisation des professionnels à la sécurité et à l'équilibre alimentaire des personnes âgées		<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement à la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation interne 2020-1 	Haute	Non initié	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Formaliser le Plan de maîtrise sanitaire de la cuisine satellite (après les travaux)			Pilotes	Normale	Terminé	30/06/2024
	Mettre en place une formation de 1 ou 2 jours sur l'équilibre nutritionnel pour une personne âgée				Normale	Non initié	31/12/2026
	Se rapprocher des médecins traitants des personnes accompagnées pour évaluer la pertinence d'un bilan déglutition à l'hôpital Larrey				Normale	Non initié	31/12/2026

ANNEXE IV

COMPTES ADMINISTRATIFS

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

